

Image not found or type unknown



Canalisations bouchées et calcaire, qui doit payer les travaux ?

Par **jmv7**, le **25/05/2012** à **09:45**

Bonjour,

Locataire d'un pavillon depuis + de 30 ans, les canalisations de la SDB sont sans cesse bouchées à cause du calcaire présent dans la tuyauterie. Notre bailleur nous demande de participer aux frais de débouchage à chaque intervention, le problème c'est que ça devient récurrent et qu'il faudrait refaire la totalité de la tuyauterie plutôt que de "bricoler" à chaque fois. Le propriétaire est-t'il dans l'obligation d'effectuer ces travaux (je rappelle que nous habitons ces lieux depuis + de 30 ans)?

Si oui est-t'il en droit de nous demander une participation financière?

Merci d'avance